

<b>Zeitschrift:</b>	Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Heraldische Gesellschaft
<b>Band:</b>	25 (1911)
<b>Heft:</b>	3
<b>Rubrik:</b>	Gesellschaftschronik = Chronique de la Société Suisse d'Héraldique

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

L'écu cantonal de Neuchâtel sur la médaille du Tir cantonal de 1906 a une forme de la plus haute phantaisie. Quant au lion de l'écu de Locarno sur la médaille du tir cantonal tessinois de 1909, il vaut mieux ne pas entreprendre une description de la forme ondulées de ses jambes!

La Revue suisse de numismatique publie toujours une bibliographie méthodique très bien faite.

**Tome XVII.** 1<sup>re</sup> livraison. 1911. Die Münzen der Stadt St. Gallen, mit Abbildungen, von E. Hahn und Adolf Iklé-Steinlin (Fortsetzung). Correspondance numismatique et archéologique de F. S. de Bally de Montcarra (1691-1767), avec fig.

**Rivista araldica.** 1911. № 4. Le titre de duc d'Anjou, par P. A. Pidoux. Naundorff démasqué, par P. A. Pidoux. Famiglie romane, par C. A. Bertini (cont.). Chronologia dei capitani di giustizia della provincia Tosco-Romagnola dal 1403 al 1500 (cont.), par Ab. G. Mini; Libro d'oro del Ducato di Ferrara (cont.), par F. Pasini-Frassoni; Diplomi dell'imperatore Frederico III, par A. Paleologo; A propos de l'Ordre Constantinien, par P. A. Pidoux; Sunto delle Costituzioni del S. M. O. Costatiniiano di S. Giorgio; Le insegne dell'Ordine del Santo Sepulcro nel 1843, par U. Orlandini. Sigillo Menziger, par O. v. Müller. (Cette famille est originaire de Bâle).

1911. № 5. Il libro d'oro della nobilità italiana. P. A. Pidoux: La loi salique et la succession au trône de France. F. di Broilo: La famiglia di Giovanni Lanza. C. A. Bertini: Famiglie Romane. Ab. G. Mini: Chronologia dei Capitani di giustizia della provincia Tosco-Romagnola dal 1403 al 1500 (cont.). E. M. Gabotto: Origine delle grandi famiglie dell'Italia subalpina secondo recenti studi. F. Pasini-Frassoni: Libro d'oro del Ducato di Ferrara (cont.). A. Weiss di Valabranco: Epigrammi araldici e affini. U. Orlandini: Una nuova decorazione. L'ordine della Croce rossa di Cuba. A. Pesce: Ex-libris Maineri.

1911. № 6. Alb. di Montenuovo: La sovrana del Papa e i titoli pontifici. U. Orlandini: Lo stemma estense. E. Harot: Les armoiries chez les Maures d'Espagne. F. Pasini-Frassoni: Libro d'oro del Ducato di Ferrara (contin.). P. A. Pidoux: Le drapeau pontifical. E. de St-Germain: Ex-libris de Glatigny. M. Surampa: I. cavalieri Lauretani. A. Paleologo: Sigillo di Silvestro Villabruna. J. F. de Torres: Apuntes para la historia de la casa de Borgia. E. M. Gabotto: Origine delle grandi famiglie dell'Italia subalpina (cont.). C. A. Bertini: Famiglie romane (cont.).

**Roland. Archiv für Stamm- und Wappenkunde.** 1911. Nr. 11. Ein Stammbuch und eine Silhouettensammlung aus dem letzten Viertel des 18 Jahrhunderts, von G. Die Kirchenbücher des Landkreises Bremen, von R. Rose. Stammtafel der Familie Ritter Hentschel von Gilgenheim, von R. Rose. Haus- oder Hofmarken und Familienwappen, von P. E. Devens. Zur Ex-libris-Beilage. Heraldisches Kuriositäten-Kabinett „von Polus“, von R. v. Haken.

1911 Nr. 12. Auszüge aus dem Sterberegister der Aegidienkirche in Hannover, 1574—1610, von H. Ficker. Zur Ahnentafel Steinkopff. Das Wappen des Königreichs Schweden. Dr. Eisenbarts Wappen und Grabdenkmal, von R. v. Haken.

## Gesellschaftschronik.

### CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE D'HÉRALDIQUE.

#### Bibliothèque de la Société.

Notre bibliothèque est actuellement complètement organisée et cataloguée et à la disposition de tout les membres de notre société.

Voici pour ce qui concerne le prêt des livres les règles établies auquelles chacun de nos membres devra se conformer:

1<sup>o</sup> Les membres de la société peuvent obtenir tout les ouvrages dont ils ont besoin en en faisant la demande par écrit à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg.

2<sup>o</sup> Le même sociétaire ne pourra emprunter plus de 3 ouvrages à la fois.

3<sup>o</sup> Les frais d'expédition sont à la charge de l'emprunteur.

4<sup>o</sup> Les bulletins envoyés avec les livres devront être munis de la signature de l'emprunteur qui les renverra par retour du courrier accompagnés du montant du port de l'envoi en timbres-poste.

5<sup>o</sup> Les ouvrages empruntés ne pourront pas être conservés plus d'un mois. Ce terme passé le bibliothécaire pourra exiger le retour des livres s'ils sont demandés par d'autres membres de la société.

6<sup>o</sup> Les emprunteurs sont responsables des pertes et dégâts.

7<sup>o</sup> Tout les ouvrages prêtés devront être rendus pour la revision annuelle qui a lieu fin juillet.

**Dons:**

*Vitrail de l'église de Jegenstorf* (avec planche), par Paul de Pury. Extrait du *Musée neuchâtelois*. 1911. Don de l'auteur à Neuchâtel.

*Die von Hornstein und von Hertenstein. Erlebnisse aus 700 Jahren. Ein Beitrag zur schwäbischen Volks- und Adelskunde*, von Edw. Freih. v. Hornstein-Grüningen. I. Teil (I.—X. Generation 1213—1546). Konstanz, 1911. Geschenk des Verlegers: Pressverein Konstanz.

*Siegelabbildungen zum Urkundenbuch der Stadt und Landschaft Zürich*. Sechs Lieferungen. Geschenk der Stiftung Schnyder von Wartensee in Zürich.

*Les insignes des dignités ecclésiastiques dans le blason français du XVe siècle*, par Max Prinet. (Extrait de la Revue de l'Art chrétien, 1911). Don de l'auteur à Versailles.

*Des tenants, supports et soutiens dans l'art héraldique*, par Henri de La Perrière et le baron du Roure de Paulin. Paris, Daragon, 1910. Don de l'éditeur.

*L'héraldique ecclésiastique*, par le baron du Roure de Paulin. Paris, Daragon, 1911. Don de l'éditeur.

*Le roi légitime, La loi de dévolution du trône dans la maison de France*, par Henri de La Perrière. Paris, Daragon, 1910. Don de l'éditeur.

*Portraits de Jean Bart et de Philippe-François Bart*, par le baron du Roure de Paulin. Extrait du *Carnet de la Sabretache*. Paris 1911. Don de l'auteur à Paris.

*Landesfarben und Kokarden*, von H. G. Ströhl. Berlin 1910. Geschenk des Verfassers.

*Japanische Familienzeichen*, von H. G. Ströhl. Sonderabdruck aus dem „Deutschen Herold“. 1908. Geschenk des Verfassers.

*Flaggen ehemaliger Küsten Daimyo*, von H. G. Ströhl. Sonderdruck aus dem „Deutschen Herold“. 1909. Geschenk des Verfassers.

- Japanische Stempel (Siegel) und Handzeichen*, von H. G. Ströhl.  
Geschenk des Verfassers.
- Imitationsfiguren der japanischen Heraldik*, von H. G. Ströhl. Sonderabdruck aus  
den *Mitt. d. Seminars für Orient. Sprachen zu Berlin*. 1910.  
Geschenk des Verfassers.
- Les anciennes armoiries bourgeoises de Mulhouse*, par Ernest Meininger. Avec  
14 planches d'armoiries et de sceaux. Mulhouse, 1911. Don de l'auteur.
- A propos de la date de fondation de l'Ordre du Collier dit de l'Annonciade*, par  
Dino Muratore. Extrait de *La Savoie littéraire et scientifique*. Chambéry,  
1910. Don de l'auteur.
- Die Johanniter-Priester-Komturei Freiburg i. Ü.*, mit Regesten, von Johann Karl  
Seitz, Dr. phil. Freiburg, 1911. Geschenk des Verfassers.
- Il libro d'oro della Toscana*. Anno IV. 1911.  
Don du Comte Guelfo-Guelfi-Camajani à Florence.
- Armorial de Franche-Comté*, par Jules Gauthier et Léon Gauthier. Paris, 1911.  
Don de M. Léon Gauthier, archiviste aux Archives nationales à Paris.

#### Avis à nos membres.

D'une lettre adressée à notre Rédacteur, nous publions les passages suivants, qui offriront peut-être quelque intérêt aux membres de la Société. Divers points soulevés par l'auteur de la lettre sont de nature à provoquer une discussion et nous serions heureux de voir nos Collègues y prendre part en exposant leurs vues à la prochaine Assemblée générale et dans les «Archives». C'est avec plaisir que nous recevrons les communications qu'ils voudront nous envoyer.

*La Rédaction.*

A chacune de nos Réunions annuelles, notre dévoué Président ne manque pas de signaler les différentes questions qui pourraient être traitées par notre Société, et de faire appel aux bonnes volontés pour l'étude des sujets qu'il indique.

Le domaine dans lequel s'exerce l'activité de notre Association est vaste, et la besogne y abonde pour ceux qui savent s'intéresser aux attrayants problèmes que présentent l'Héraldique et la Généalogie.

Je ne crois pas que les bonnes volontés fassent défaut dans notre Société; ce doit plutôt être le manque de loisirs qui empêche une partie de nos collègues de collaborer plus activement à la tâche commune. Cependant, comme il se pourrait aussi que des Sociétaires qui seraient disposés à prêter leur concours, ne trouvent pas l'occasion de le faire, il faudrait fournir au plus grand nombre de membres possible l'opportunité de participer aux travaux de la Société.

On atteindrait peut-être ce but en suivant la méthode adoptée par d'autres associations armoriales et qui consisterait à créer, dans la Société même, des sections ou groupes d'étude spéciaux. On organiserait ainsi des Sections d'héraldique, de généalogie, de sigillographie, etc. Ces groupements rapprocheraient bien des membres dont les études ont la même direction; ils contribueraient, me semble-t-il, à développer l'activité au sein de la Société.

Une proposition de constituer des sections locales n'a pas eu de succès, le besoin de leur création ne se faisant pas sentir. Des sections cantonales ou régionales auraient-elles plus de raison d'être?

Avec une seule réunion par an et un organe paraissant trimestriellement, je trouve quelquefois que les Sociétaires ne possèdent, à part les lettres qu'ils peuvent échanger, que des moyens de relation restreints. Les discussions qui ont déjà eu lieu au sujet de la fixation des Assemblées, et la fréquentation, parfois pas très forte, de celles-ci ont permis de constater

qu'il sera toujours difficile à un grand nombre de nos Collègues de se rendre aux Séances de Septembre. Ne pourrait-on donc convoquer, en dehors de ces dernières, des Réunions de printemps ? On donnerait ainsi aux membres, sinon la possibilité de se rencontrer deux fois l'an, du moins la facilité de participer à l'une ou à l'autre de nos si agréables agapes. Notre Comité aurait à fixer les attributions des Assemblées de printemps et d'automne. Les premières revêtiraient éventuellement le caractère de Réunions libres, au cours desquelles des travaux seraient présentés, des vœux émis, — tandis que les secondes demeureraient comme Assemblées générales proprement dites. Afin de ne pas charger ces dernières, on soumettrait aux Réunions de printemps les Rapports des Sections.

Si je ne fais erreur, la Société s'occupe de réunir les éléments nécessaires à l'établissement d'un Armorial des villes et communes suisses. Ce sujet me paraît à même d'intéresser un cercle de membres assez étendu. Aussi aurais-je suggéré la formation, dans les Cantons, de Commissions spéciales auxquelles serait échue la tâche de rassembler les matériaux et documents utiles de leur rayon. On eût, de la sorte, gagné la coopération active d'une grande partie des Sociétaires. Ceux du même canton prendraient contact les uns avec les autres; des échanges de vues s'effectueraient entre eux et les autorités, les archivistes, et bien d'autres personnes qui prendraient intérêt aux questions traitées dès qu'elles en auraient connaissance. Il en résulterait une activité plus féconde sur le terrain hérédique; et pour notre Société, ce serait la meilleure propagande, un excellent moyen d'affirmer son existence et son utilité, ainsi que d'augmenter son influence.

A plusieurs reprises, il a été fait mention de l'existence d'un album destiné à recevoir les armoiries des membres de la Société. L'idée qui avait présidé à l'établissement de cet album était bonne; outre l'armorial auquel elle donnait naissance, c'était une occasion offerte aux Sociétaires de traiter pratiquement un côté de l'héraldique. Malheureusement, cet album a disparu, du moins il m'a été impossible d'apprendre où il se trouve en ce moment<sup>1</sup>. En exprimant le vœu de le voir remis en circulation, je ne voudrais qu'attirer l'attention des débutants ou étudiants en héraldique sur ce qu'il y a d'instructif à résoudre les problèmes variés qui se posent parfois inopinément lors de la composition et de l'exécution d'armoiries.

Et puisque je parle album, je profite de la circonstance pour vous demander s'il n'en existe pas un, qui devait, il y a plusieurs années, former le commencement d'une collection d'Ex-libris pour la Société? Alors que les Ex-libris fleurissent en Allemagne, en France, en Hollande, ce rameau de l'art héraldique semble être plutôt délaissé chez nous. Ne lui redonnerait-on pas quelque vie en en faisant l'objet d'une des Sections dont la formation a été suggérée plus haut?

Pour terminer, voici une dernière idée, une idée pour l'avenir, si vous voulez: les tireurs suisses possèdent une „Schützenstube“; les gymnastes, leur „Turnerstube“; les héraldistes suisses ne pourraient-ils avoir une „Heraldikerstube“, un lieu de rendez-vous et local permanent, où, de temps à autre, ils s'assembleraient en Réunions libres, où ils conserveraient leurs armoiries, et où la Société — sans négliger sa Bibliothèque — déposerait ses armoriaux, ses documents et archives?

<sup>1</sup> Cet album a toujours été déposé dans notre bibliothèque (note de la Rédaction).

### Neue Mitglieder — Nouveaux membres.

Herr Fritz Andreeae in Arlesheim, Kt. Baselland.